



L'architecte des bâtiments de France
à

Monsieur Pierre WEILER
architecte du patrimoine
27 rue Saint Lambert
75015 PARIS

**Service
départemental
de l'architecture et
du patrimoine
Cantal**

N/Réf. : ML/SR 01.05

Objet : AURILLAC
préfecture
sol de la rotonde consolidation

Monsieur,

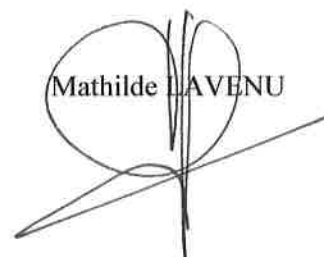
Vous avez bien voulu m'adresser copie du Dossier Documentaire des Ouvrages Exécutés (DDOE) relatif aux travaux de consolidation du plancher de la rotonde de la Préfecture d'Aurillac.

Ce document technique détaillé est très précieux et permettra d'une part de garantir le suivi de cette campagne de travaux et, d'autre part, de parfaire la connaissance constructive de cet édifice.

Je tiens à ajouter également que ces travaux ont été réalisés selon les règles de l'art alors même que les délais d'exécution étaient très courts, par une équipe (maître d'œuvre, entreprises et bureau d'étude technique) consciencieuse et animée par le soucis constant de la qualité du résultat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Aurillac, le 24 janvier 2005
L'architecte des bâtiments de France



Mathilde LAVENU

copie : M. le Préfet

11, rue Emile Duclaux
B.P. 539
15005 AURILLAC Cedex

Téléphone : 04 71 45 59 10
Télécopie : 04 71 45 59 11
Email : sdap.cantal@culture.gouv.fr